

DOSSIER Spécial ÉLECTIONS

DU 10 DÉC 2015
AU
9 JANVIER 2016

Du 10 décembre 2015 (zéro heure) au 9 janvier 2016 (minuit) auront lieu les élections pour le renouvellement total des administrateurs de la Chambre nationale de la batellerie artisanale. Pour vous aider à faire votre choix, ce dossier spécial vous est proposé pour tout comprendre des enjeux de ces élections.

Vous y retrouverez : les changements qui accompagnent ces nouvelles élections, la liste des candidats et un calendrier des différentes échéances à venir.

Pour s'adapter aux évolutions de notre profession, renforcer les missions de la CNBA, simplifier sa gouvernance et organiser une représentation plus juste des bateliers, les statuts de la Chambre nationale de la batellerie artisanale ont été réformés (*décret n° 2015-873 du 16 juillet 2015*).

Vous trouverez ci-dessous les différents changements qui sont en vigueur depuis la publication de ce nouveau décret le 18 juillet 2015.

ÉLECTIONS
ADMINISTRATEURS
CNBA

CE QUI CHANGE

STATUTS



Les définitions du patron batelier et du compagnon batelier sont modifiées :

- sont désormais considérés comme patrons bateliers les personnes mentionnées à l'article L. 4430-1 du Code des transports ainsi que les conjoints collaborateurs ou conjoints associés.
- Les compagnons bateliers sont les autres personnes travaillant dans l'entreprise, à titre salarié ou non.

MISSIONS



Les missions confiées à la CNBA sont complétées, il lui est désormais possible :

- d'apporter des contributions financières à des fonds favorisant le développement du secteur,
- d'accroître son rôle dans l'aide (y compris sociale) et le conseil aux entreprises,
- de participer à la promotion du transport fluvial,
- de prendre part à des instances de médiation ou à des syndicats mixtes,
- de poursuivre et renforcer ses actions conduites en matière de promotion des métiers, de formation et de participation aux examens officiels.

GOVERNANCE



La gouvernance et le fonctionnement de la CNBA sont modernisés :

- le mandat des administrateurs, jusque là de six ans renouvelable par moitié tous les trois ans, est réduit à cinq ans, renouvelable intégralement.

Sont également créées des listes complémentaires afin de pourvoir, sans délai, les mandats devenus vacants. Les conditions d'éligibilité sont simplifiées. Les missions respectives du conseil d'administration, du bureau et du président sont précisées.

FONCTIONNEMENT DE LA CNBA

La CNBA est dirigée par un conseil d'administration constitué au maximum de 22 membres élus par et parmi les patrons bateliers installés en France et de deux membres élus par et parmi les compagnons bateliers. Les administrateurs étant élus au plan national, la CNBA représente donc l'ensemble de la profession batelière installée en France.

Les membres du conseil d'administration fixent la politique générale de la CNBA et prennent les principales décisions la concernant. Les travaux du conseil sont préparés au sein de commissions, auprès desquelles sont désignés les membres du conseil en début de mandat. Il existe à la CNBA huit commissions distinctes :

- **La commission de la formation :**

Elle a pour objectif de traiter tous les sujets liés à la formation initiale et continue : relations avec les écoles, stages, jurys d'examens, etc.

- **La commission des affaires économiques et sociales :**

Cette commission aborde tous les sujets liés au développement économique des entreprises : fiscalité, charges sociales, protection des relations contractuelles, nouveaux marchés, etc.

- **La commission des infrastructures :**

Celle-ci est destinée à faire le point sur les principaux sujets liés à l'entretien, à la modernisation et à la conservation des infrastructures fluviales (voies d'eau, écluses, barrages, etc.). Elle aborde également des thèmes relatifs à la modernisation des bateaux et des équipements.

- **La commission juridique :**

Elle a pour mission d'étudier les projets de loi ou de textes réglementaires dont la CNBA a été saisie ; de mener tous travaux et réflexions sur les sujets juridiques en lien avec le transport fluvial et de faire l'état des principaux contentieux suivis par le service juridique de la CNBA.

- **La commission des aides :**

Cette commission attribue des aides exceptionnelles dans les cas qui n'ont pas été prévus par les délibérations du conseil d'administration. Elle statue également sur des dossiers de demande pour lesquels le dossier fourni ne semble pas satisfaire l'un des critères exigés.

- **La commission des finances :**

Celle-ci se réunit afin de faire le point sur l'exécution du budget et fixer les orientations budgétaires de l'établissement.

- **La commission de contrôle des inscriptions au registre :**

Elle a pour objectif de vérifier la régularité des inscriptions ou radiations du registre tenu par la Chambre nationale de la batellerie artisanale.

- **La commission d'analyse des offres :**

Dans un souci de transparence de la commande publique au sein de la CNBA, la commission d'analyse des offres procède

à l'examen des candidatures et à l'évaluation des offres déclarées recevables. Elle peut recourir au conseil d'agents experts et donne son avis sur l'ordre de classement des offres.

La CNBA se compose d'un côté des membres du conseil d'administration et de l'autre de l'équipe administrative. Tous deux travaillent côte à côte dans l'intérêt de la batellerie artisanale française.

- **Les membres du conseil d'administration :**

Tous les membres du conseil d'administration sont des bateliers en exercice, naviguants en France ou en Europe. Au travers de leur implication au sein de la Chambre nationale de la batellerie artisanale, ils participent au développement et au renforcement de la profession de transporteur fluvial.

Ces administrateurs élisent, parmi les membres en fonction, un bureau qui comprend, en plus du président du conseil d'administration, au moins un vice-président et un secrétaire. Le secrétaire général est membre de droit du bureau. La composition du bureau et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration. Le bureau ne peut cependant comprendre plus de 10 membres.

- **L'équipe administrative :**

L'équipe administrative de la CNBA est en charge d'exécuter les décisions prises par le conseil d'administration et de mettre en oeuvre les actions qu'il a programmé. Cette équipe est constituée de 8 salariés, dirigés par le président du conseil d'administration de la CNBA. Elle se compose :

- d'un secrétaire général,
- d'une assistante de direction en charge du CFE (centre de formalités des entreprises),
- d'une chargée des relations extérieures,
- d'une comptable adjointe,
- d'une juriste,
- d'une chargée d'études,
- d'un chargé d'affaires européennes,
- d'une chargée de communication.

Une agente comptable est également nommée par arrêté conjoint du ministre chargé des Transports et du ministre chargé du Budget. Elle a pour rôle le recouvrement des recettes, le paiement des dépenses, la conservation et le maniement des fonds et valeurs de l'établissement. L'agente comptable conserve les pièces justificatives de dépenses et recettes pour les présenter à tout moment aux organes de contrôle.

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS CNBA

Ci-dessous retrouvez la liste de l'ensemble des candidats à un poste d'administrateur à la CNBA ainsi que leur fiche de présentation motivant leur candidature.

Dans le collège des patrons bateliers :

- BRIDIERS Lionel
- BRITSCH Joël
- CARPENTIER Didier
- COSSIAUX Bruno
- DANCOING Willy
- DELCOURT Olivier
- DOURLENT Michel
- DUBOURG Pierre
- DUBOURG Viviane
- DURIEUX Michaël
- FOUQUIER André
- GAMBIER Joan
- LAVAL José
- LEPERCQ Christophe
- MALBRUNOT Pascal
- MALCUIT Dario
- SAMUEL Jean-Marc
- VERBEKE Marilyn
- WOOTTON Leigh



© jptaveme

Dans le collège des compagnons bateliers :

- CAILLIEZ Annie

COLLÈGE DES PATRONS BATELIERS

BRIDIERS LIONEL, **Bateaux Alexis et Elodie.**

« *Le petit gabarit doit être reconnu au même titre que le grand gabarit !* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis chef d'entreprise de transport fluvial de marchandises générales depuis 25 ans.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai 2 bateaux de type Freycinet pour du transport de vrac vers la Belgique et les Pays-Bas.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

J'aimerais faire avancer certaines demandes de la

profession concernant, principalement, la sécurité sur le réseau fluvial français.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaite que le petit réseau soit reconnu au même titre que le réseau à grand gabarit.

BRITSCH JOËL,**Bateaux Josyl et Syljo.**

« *J'espère faire évoluer le cadre et les procédures qui me semblent trop lentes.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

BRITSCH Joël, 49 ans, marié, père de 3 enfants, artisan batelier depuis 1987.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai deux automoteurs de type Freycinet en convoi poussé, je transporte du vrac entre la France, la Belgique et la Hollande.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Ma motivation à me présenter en tant qu'administrateur à la CNBA est de pouvoir faire entendre les problèmes

de la batellerie auprès du ministère. J'espère faire évoluer le cadre et les procédures qui me semblent trop lentes.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaiterais participer à la mise en oeuvre d'une tarification obligatoire ; faire barrage à la concurrence étrangère (néerlandaise) et obtenir que le réseau navigable soit mieux entretenu afin d'assurer notre sécurité tant lorsque nous naviguons que dans notre vie quotidienne familiale.

CARPENTIER DIDIER,**Bateau Apis.**

« *J'estime qu'il faut continuellement se battre pour sauvegarder notre profession.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis marié et j'ai deux enfants de 20 et 22 ans.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Navigant depuis 1990, je travaille actuellement sur un bateau de 80m. J'ai pratiqué le transport de conteneurs pendant quelques années et mon activité actuelle est davantage orientée vers le nord de la France et l'Allemagne, voire parfois la Moselle en produits ADN.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je me présente à la CNBA car j'estime qu'il faut continuellement se battre pour sauvegarder notre profession et qu'il ne suffit pas de s'exprimer sur les réseaux sociaux pour obtenir des choses pour celle-ci.

Bien que notre profession ne nous permet pas toujours d'être disponible pour assister à toutes les réunions, je pense qu'un travail de fond est tout de même possible grâce aux moyens de communication dont on dispose aujourd'hui.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Si je suis élu, j'aimerais travailler sur différents sujets tels que les textes juridiques, la formation, la modification du fonctionnement de la CNBA notamment par la refonte de son règlement intérieur ou le développement de moyens de communications interne.

COSSIAUX BRUNO,**Bateau San Ku Kai.**

« *J'aimerais conduire un projet sur les infrastructures pour faire connaître aux élus le monde de la batellerie.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Batelier depuis 1984, je défend la profession depuis le début de mon activité.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai un bateau de transport de marchandises ordinaires naviguant sur tous les bassins.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

J'aimerais conduire un projet sur les infrastructures afin de continuer à faire connaître aux élus le monde de la batellerie et le transport fluvial. Je voudrais que les élus

puissent voter des budgets plus conséquents pour VNF et que nous bateliers, nous puissions mieux orienter VNF pour dépenser cet argent sur le réseau fluvial qui est malheureusement encore très mal entretenu.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Durant mon dernier mandat je me suis mobilisé sur plusieurs dossiers dont les contrats types. Aujourd'hui, je souhaiterais mettre en place les états généraux sur le transport fluvial avec l'aide des partenaires habituels.

DANCOING WILLY,**Bateaux Atlas et Atoll.**

« Il existe un fort décalage entre les discours et la réalité sur le terrain. Nous devons nous faire entendre et tenter de redynamiser cette profession qui a beaucoup d'atouts. »

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 49 ans, je suis marié et j'ai deux enfants. Je suis batelier depuis 31 ans. Après avoir travaillé sur le bassin de la Seine, au Bénélux et également sur le Danube, je me suis installé sur le bassin Rhône-Saône où j'exerce mon activité de transporteur depuis maintenant 16 ans. Au cours de ma carrière professionnelle, j'ai été membre fondateur de la coopérative SCAT à Paris ; j'ai participé à la mise en place d'une activité conteneurs sur le Rhône et je me suis toujours intéressé au développement du transport fluvial. Après avoir débuté sur un Freycinet, j'ai progressivement développé mon activité. Aujourd'hui, je suis gérant de la SARL Dancoing et batelier sur un convoi poussé de marchandises générales.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Type de bateau : 1 pousseur de 2.700 CV / 1 pousseur de 2.000 CV / 4 barges de 2.000 t Je transporte des marchandises générales telles que : céréales, engrais, charbon, sel, bois, produits métallurgiques, masses indivisibles. Je navigue sur le grand gabarit Rhône/Saône et nous employons actuellement 8 personnes.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite m'investir dans la représentation et la défense du transport fluvial. Nous assistons aujourd'hui à un décalage grandissant entre les discours de nos dirigeants et la réalité sur le terrain. Il faut donc se faire entendre et tenter de redynamiser cette profession qui a beaucoup d'atouts à promouvoir. Cela passe par l'écoute des professionnels et de leurs besoins mais aussi par la cohésion et la formation des générations à venir.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

S'agissant plus particulièrement du bassin Rhône/Saône, je pense qu'il faudra faire un recensement des différentes problématiques à aborder. Les chantiers sont nombreux :
- conditions du maintien de la flotte artisanale existante,
- relations avec les intermédiaires de transport,
- conditions de travail et relations avec les ports fluviaux ou maritimes.
Je pense que les administrateurs devront définir les priorités en étant à l'écoute des bateliers concernés et proposer des actions concrètes.

DEL COURT OLIVIER,**Bateau Rallye.**

« Il faut continuer le travail qui a été mené afin de défendre notre profession et faire connaître notre métier, même si cela n'est pas toujours évident. »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Delcourt Olivier, je suis né le 22 avril 1966 à Soissons.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai débuté mon activité en 1987. J'ai un automoteur Freycinet et je transporte en général des céréales mais également d'autres marchandises comme les engrais, les agrégats, les coils, de la soude, etc. Je navigue partout en France et en Europe mais un peu moins depuis ces dernières années.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Étant déjà administrateur depuis 2006, ma motivation est de continuer le travail qui a été mené afin de défendre notre profession et faire connaître notre métier, même si cela n'est pas toujours évident.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Si je suis élu, je souhaite continuer à défendre les intérêts de la batellerie, principalement auprès de VNF, et sur le petit gabarit (les horaires de navigation, le dragage, etc.). J'aimerais également suivre la grande section comme le projet canal Seine-Nord Europe.

Enfin, concernant la vie quotidienne du batelier, j'aimerais que nous disposions de stationnements réservés aux bateaux de commerces (VNF donne de plus en plus les stationnements aux bateaux logements) ainsi que de points d'eau potable et d'électricité. Je suivrais également les problèmes concernant les COT ainsi que les droits d'accès au réseau qui devraient, je pense, être supprimés.

DOURLENT MICHEL,**Bateaux Gavarnie et Pic du Jer.**

« *Nous avons traversé des périodes difficiles sur le plan économique mais pour autant, je suis persuadé que nous devons continuer à défendre nos intérêts et nos droits.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Michel DOURLENT - 50 ans – marié - 3 enfants. Je suis patron batelier depuis mes 18 ans, je possède avec mon épouse deux bateaux de 38 m : le Gavarnie et le Pic du Jer.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Notre entreprise a transporté de nombreuses marchandises générales sur tout le bassin européen. Élu président à la CNBA depuis 2003, nos voyages sont bien entendu moins nombreux mais dès que nous le pouvons, nous aimons à revenir à notre métier premier de transporteur en réalisant quelques transports tous les ans.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Après ces années au sein de la CNBA je reste convaincu que la batellerie artisanale a de l'avenir et qu'il est nécessaire de continuer à sensibiliser les politiques à l'intérêt du fluvial. Nous avons traversé des périodes difficiles sur le plan économique mais pour autant, je suis persuadé que nous devons continuer à défendre nos intérêts et nos droits. Les dossiers sont nombreux, les tâches multiples afin d'offrir à notre profession la reconnaissance qu'elle mérite et je reste déterminé à m'investir pour l'amélioration des conditions

d'exercice de notre métier de batelier et la défense de nos droits, dans la lignée des volontés de la profession.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Si mes collègues m'accordent de nouveau leur confiance, je continuerai à travailler sur les dossiers qui me tiennent particulièrement à cœur :

- En premier lieu les infrastructures : il est indispensable pour notre profession et sa survie que le gestionnaire de la voie d'eau nous offre un réseau fiable, moderne et surtout sécurisé. Il y a trop souvent des dysfonctionnements qui viennent entraver notre activité. Nous devons disposer d'un réseau et de services harmonisés sur tout le territoire et pour tous les gabarits afin de conserver la confiance de nos clients.
- En second lieu la réglementation : elle est de plus en plus complexe et de plus en plus contraignante dans l'exercice de notre métier. Il est essentiel d'améliorer, de simplifier et d'harmoniser notre réglementation à celle de nos voisins européens.
- Enfin la formation : celle-ci doit être renforcée dans les métiers connexes qui malheureusement disparaissent de notre territoire.

DUBOURG PIERRE,**Bateau Baychimo.**

« *Ma priorité est l'amélioration des « relations » entre les antennes territoriales de VNF et les usagers.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Pierre Dubourg.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai un bateau de type Freycinet nommé Baychimo, je navigue sur tout le réseau européen et je transporte tous types de marchandises.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je suis administrateur à la CNBA depuis maintenant

trois années et il me semble nécessaire, malgré le découragement sur certains dossiers, de continuer la défense de notre métier et de nos intérêts.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Ma priorité est l'amélioration des « relations » entre les antennes territoriales de Voies navigables de France et les usagers.

DUBOURG VIVIANE,**Bateau Baychimo.**

« *Je souhaite prendre part aux décisions prises par ma « chambre des métiers.* » »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Viviane Dubourg.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

SARL Fluviale Saône, j'ai un bateau de type Freycinet (Baychimo) qui navigue sur le réseau européen.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite prendre part aux décisions prises par ma

« chambre des métiers. »

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Mes actions dépendront du poste pris lors de la composition du conseil d'administration de la CNBA. Dans tous les cas je souhaite défendre au mieux les différents dossiers sur lesquels je serai amenée à travailler.

DURIEUX MICHAËL,**Bateaux Ja-Dy et Kim-Anh.**

« *J'aimerais que notre profession soit davantage écouté par l'État et VNF et que nous soyons respectés par les courtiers d'affrètement.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Durieux Michaël, je suis né le 21 mai 1976. Marié, 2 enfants, je suis fils de batelier.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Je suis artisan batelier depuis juillet 1996. J'ai deux bateaux en convoi poussé, nous transportons des marchandises générales en vrac sur les voies du Nord, de la Picardie, de la région parisienne et du Bénélux. Mon entreprise fait travailler un salarié à bord.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite défendre notre métier qui fait face à beaucoup de problèmes. J'aimerais que notre profession soit davantage écouté par l'État et VNF et que nous soyons respectés par les courtiers d'affrètement.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaite travailler à l'amélioration des infrastructures de VNF, participer aux réunions de la Caf et contribuer à faire respecter les droits des bateliers auprès de leurs clients (convention d'affrètement).

FOUQUIER ANDRÉ,**Bateau Borneo.**

« *Je communique facilement aux usagers les comptes rendus/consultations en cours car tous mariniers est en droit de donner son avis et de savoir quelles sont les évolutions qui ont lieu.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

M. Fouquier André dit « Andy » marié et père de 3 enfants. Je suis originaire du centre de la France, le Berry. Je suis la 5^{ème} génération de ma famille dans le transport fluvial.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai démarré mon activité en 1987, en pleine période du plan de déchirage de la batellerie. J'ai connu les années noires durant lesquelles on pouvait rester amarré 45 jours dans l'attente d'un transport. Pour débiter, j'ai dû investir pour pouvoir m'en sortir dans un canal du Nord « le Bandol » avec lequel j'ai navigué à travers l'Europe. Puis sont arrivées les années 2000 avec la fin des bureaux d'affrètements : le grand changement dans la profession. A 34 ans et avec l'entrée des enfants à l'école un choix s'impose et avec mon épouse nous décidons alors de nous lancer dans l'achat d'un DEK « le Borneo » pour naviguer exclusivement sur le bassin de la Seine.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Depuis 6 années, j'occupe au sein du syndicat La Glissoire,

le poste de responsable du secteur de la Seine et à ce titre, dans la mesure de mes disponibilités, j'assiste aux réunions des usagers de la Seine amont et aval pour représenter la profession. Je communique facilement aux usagers les comptes rendus et ou les consultations en cours car chaque marinier est en droit de donner son avis et de savoir quelles sont les évolutions qui ont lieu concernant les infrastructures.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Si je suis élu, je souhaiterais redonner aux mariniers l'accès à la CNBA. Ces derniers cotisent beaucoup trop, ils ont besoin d'écoute et de retours. La CNBA doit également avoir un projet pour les voies navigables et la promotion de notre moyen de transport doit être plus performant car le grand public ne connaît pas assez le transport fluvial. Enfin, je pense qu'il faut revoir le niveau de la gouvernance du bureau de la CNBA.

GAMBIER JOAN,**Bateaux Diane et Diane.**

« *Je souhaite m'investir au sein des commissions des usagers pour participer aux échanges concernant les conditions de navigation et les services aux usagers.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Gambier Joan, j'ai 51 ans et je suis batelier depuis plusieurs générations.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Je transporte tous types de marchandises solides. J'ai une entreprise individuelle avec un campinois qui est malheureusement prisonnier dans le bassin et une SASU avec un convoi poussé qui navigue à l'international.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite représenter la profession de batelier et défendre nos droits comme nos intérêts.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaite m'investir au sein des commissions des usagers pour participer aux échanges concernant les conditions de navigation et les services aux usagers. J'aimerais également m'investir dans les permanences à la CNBA afin de renseigner et aider mes collègues bateliers.

LAVAL JOSÉ,**Bateau Songe.**

« *Je me représente afin de contraindre l'administration théoricienne au niveau régalien et aussi sur le réseau national de VNF, qui est très mal géré et où l'incompétence y demeure.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis artisan batelier depuis 1992. Aujourd'hui j'exerce mon activité dans le bassin de la Seine.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Bateau Songe, 788 tonnes.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je me représente afin de contraindre l'administration théoricienne au niveau régalien et aussi sur le

réseau national de VNF, qui est très mal géré et où l'incompétence y demeure.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Au sein de la CNBA je m'occupais jusqu'à présent de la formation et de l'attestation de capacité professionnelle.

LEPERCQ CHRISTOPHE,**Bateau Ben Love.**

« *Je souhaite représenter au mieux mon métier et le défendre, je pense qu'il y a beaucoup de choses à revoir.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je me prénomme Lepercq Christophe, je suis né le 5 août 1971 à Douai. Je travaille à mon compte en tant qu'artisan batelier depuis 1995. Je suis marié et père de trois enfants.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Naviguant sur le Rhin avec un bateau de 105 m x 9,50 m, je transporte des céréales, du fer, du charbon, des engrais, etc. Depuis 2010 je suis également en SARL avec l'un de mes frères et nous avons deux bateaux naviguant en Belgique, aux Pays-Bas et en France.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite représenter au mieux mon métier et le défendre.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Il y a beaucoup de choses à revoir.

MALBRUNOT PASCAL,**Bateaux Jaguar et Orca.**

« *Je me représente aux élections car mes collègues administrateurs me l'ont demandé.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Pascal Malbrunot

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Convoi Jaguar/Orca, 1 880 tonnes sur le bassin de la Seine.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je me représente aux élections car mes collègues administrateurs me l'ont demandé... mais cette profession d'individualistes incapables de se fédérer

n'est pas défendable : ne comptez plus sur moi pour amarrer mon convoi pendant que je vous regarde passer en allant défendre vos intérêts.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Si je suis élu, je compte m'occuper de ma famille, de mes cinq enfants et de ma situation personnelle. Si vous n'avez besoin de rien, vous pourrez compter sur moi.

MALCUIT DARIO,**Bateau Eridan.**

« *J'aimerais apporter mon expérience en matière de sécurité de la navigation pour les projets d'ouvrages d'art.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis papa de deux enfants, marié et artisan marinier. Je suis la 5^{ème} génération de marinier dans ma famille. Nous avons commencé à naviguer sur un 38,50 m et par la suite mes parents on acheté un rhodanien le Jalyda. Au fil de mon expérience, la confiance s'est installée et l'on m'a proposé d'acheter le Provence et par la suite le Eridan (transports d'hydrocarbures) sur le bassin Rhône/Saône.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

J'ai créé la société Malcuit Transports Hydrocarbures en 1997, je transporte des produits chimiques et pétroliers raffinés exclusivement sur le Rhône et la Saône. Mon bateau est un pétrolier de type C qui mesure 110 mètres de long et 11,40 mètres de large.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je participe déjà aux réunions avec la CNR et VNF. Je fais

partie des commissions sécurité du bassin Rhône/Saône et j'aimerais apporter mon expérience en matière de sécurité de la navigation, en particulier pour les projets d'ouvrages d'art.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaite prouver aux écologistes qu'il est nécessaire de draguer les rivières et fleuves pour que la voie fluviale soit encore plus écologique. En effet, le rejet de gaz carbone émis cumulé à la vitesse, les tonnes transportées et l'effet de ralentissement du bateau à l'approche du fond du canal, augmentent la pollution. L'entretien des voies navigables est donc indispensable. Je pense que ce projet est compliqué mais pas impossible grâce aux nouvelles technologies embarquées sur les bateaux.

SAMUEL JEAN-MARC,**Bateau Tourmente.**

« *La Chambre doit toujours être à l'écoute des bateliers et être une force de proposition face aux institutionnels.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

À 57 ans, basé sur le canal du Midi, je mène des actions de promotion et de recherche de développement du transport fluvial, participe à des tests et des études sur le réseau sud-ouest et sur le potentiel fret sur ce réseau mais aussi au niveau national.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Je suis président de la SAS L'Équipage, exploitant le bateau Tourmente, bateau du Midi au double agrément, transport de marchandises et accueil du public à quai, ce qui permet de faire du transport et de la promotion du fluvial.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Mon mandat d'administrateur m'a permis de participer à de nombreuses réunions de réflexions et d'échanges sur l'avenir du fluvial mais aussi de rencontrer et de sensibiliser à ce mode de nombreux représentants de

chambres consulaires, de rencontrer des organisations professionnelles, des élus et c'est ce travail que je souhaite continuer au sein de la CNBA. J'aimerais soutenir une dynamique au sein de la Chambre, et soumettre un certain nombre de propositions constructives au conseil d'administration. La CNBA doit toujours être à l'écoute des bateliers et continuer à être une force de proposition face aux institutionnels.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

- Soutenir en partenariat avec les autres acteurs un travail sur l'innovation et la construction de nouvelles unités.
- Demander une étude de flux sur chaque itinéraires et sur les moyens de favoriser le report modal.
- Continuer un travail de lobbying et de communication auprès des entreprises et des collectivités.
- Demander la présence de la CNBA au sein des groupes d'études et sur les projets d'aménagements de la voie d'eau.

VERBEKE MARILYN,**Bateau Pinzon.**

« *Je souhaite rapprocher les bateliers de leur Chambre, être l'intermédiaire en étant à leur écoute et les renseigner.* »

Pouvez-vous vous présenter ?

Batelière d'origine, je suis artisan depuis 33 ans.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Avec mon bateau Pinzon nous avons navigué sur tous le réseau français et européen dès les premières années de l'exploitation. Avec l'arrivée des enfants nous nous sommes centrés davantage sur des voyages régionaux.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Je souhaite rapprocher les bateliers de leur Chambre, être l'intermédiaire en étant à leur écoute et les renseigner.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Ma priorité reste l'entretien du réseau fluvial. Le travail mené ces dernières années doit être poursuivi et la CNBA doit représenter les bateliers dans toutes les instances.

WOOTTON LEIGH,**Bateau L'Auxerrois.**

« Avec plus de 30 ans de navigation, j'ai constaté le déclin de la flotte avec stupeur, il faut protéger par tous les moyens le peu qu'il nous reste. »

Pouvez-vous vous présenter ?

Leigh Wootton, 56 ans. J'ai découvert la batellerie en faisant du bateau stop sur un 38 m qui traversait le canal des Vosges. J'ai vite pris goût à la navigation et après une saison sur une péniche hôtel, je me suis retrouvé à Rotterdam avec mon premier bateau. Après quelques voyages, je me suis vite rendu compte que le transport avec 80 t de PEL n'allait pas me nourrir et j'ai mis cap sur Calais, puis Auxerre en 1978 où j'ai commencé une activité dans l'industrie naissante des bateaux à passagers. J'ai voyagé sur toutes les rivières et canaux entre Bordeaux, Dunkerque et Strasbourg, sauf la Somme, pour laquelle je dois attendre ma retraite. Pendant ces années, j'ai construit deux autres unités et suis devenu le gérant d'une flotte de 8 péniches-hôtels pendant 12 ans. Avec la construction d'une plateforme multi-modale en 2009 dans l'Yonne, je suis reparti dans le transport de marchandises en acquérant un bateau qui pouvait y naviguer.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Je suis l'un des trois gérants de Bourgogne Container Service SARL. Nous naviguons en Seine sur un RHK (L'Auxerrois) avec 60 containers chaque semaine pour le groupe Soufflet, entre Nogent-sur-Seine et Limay. C'est un trafic sur le long terme avec des aménagements spécifiques au bateau pour permettre de remonter des boîtes vides pendant les crues de la petite Seine.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Nous travaillons en 2/2 ce qui me donne des disponibilités pour se rendre aux réunions. Après toute ma vie au bateau,

le temps d'un mandat ce n'est pas long mais c'est peut être la chance de rembourser un peu ma dette envers la monde fluvial qui m'avait, à l'époque, fourni un métier et les conditions nécessaires pour la réussite de mon entreprise. Il nous faut continuer à veiller à conserver ces conditions afin que nos enfants en bénéficient également. Avec plus de 30 ans de navigation, j'ai constaté le déclin de la flotte avec stupeur, il faut protéger par tous les moyens le peu qu'il nous reste.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Je souhaite participer à la promotion du transport fluvial sur les voies de gabarit Freycinet et pourvoir à leur préservation. La protection de notre espace de travail est très important pour moi. Aujourd'hui il devient de plus en plus compliqué pour nous de stationner en sécurité car nous sommes assaillis de tous côtés par divers intérêts qui prennent de plus en plus nos espaces à quai (bateaux logements, passagers). De plus, en participant aux commissions locales des usagers, j'ai constaté qu'il faut une vigilance constante pour ne pas perdre l'usage de nos droits et équipements indispensables pour vivre correctement. En France, nous n'avons pas les centaines d'unités pimpantes visibles chez nos voisins européens ; il nous est donc très difficile de supporter les règlements de Bruxelles et les frais que cela engendrent. La plupart de ces nouveaux textes et programmes ne sont pas adaptés à notre secteur français. Je pense que le verdissement de la flotte est une bonne chose, mais il ne faut pas que l'Europe nous force à remotoriser sans nous offrir des aides financières adéquates.

COLLÈGE DES COMPAGNONS BATELIERS**CAILLIEZ ANNIE,****Bateau Dargilan.**

« Il n'y a pas de priorité sur les actions à mener, toutes les actions pour notre profession sont une priorité. »

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Cailliez Annie.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Avec mon bateau Dargilan je transporte tous types de marchandises mais principalement des céréales sur le bassin européen.

Quelles sont vos motivations à vous présenter ?

Les mêmes que mes précédents mandats.

Si vous êtes élu, quelles actions souhaiteriez-vous mener en priorité ?

Pour moi, il n'y a pas de priorité sur les actions à mener, toutes les actions pour notre profession sont une priorité. Il nous faut défendre notre drapeau français et notre profession artisanale. Il est également essentiel d'être écouté par notre ministère qui doit proposer une réelle politique fluviale.